

ATHLETISME - TERRITORIAL – Cadets et Juniors
le Mercredi 3 mai 2023 - à CHOLET (49)
Stade Omnisports – rue Jean Bouin

Directeur de Réunion	Stéphane BARRAS
Micro	Samuel AUNEAU (La Perverie NANTES)
Juges arbitres	René ARCELIN (SC ANGERS) : Courses Laurence RAFFOUX (SMP LES SABLES D'OLONNE) : Sauts Hervé BLOTTIERE (Avesnières LAVAL) : Lancers
Starters	Dominique RONGEARD François ROUSSEL
Matériel	Ville de CHOLET et Entente des Mauges
Protocole - Récompenses	Stéphane BARRAS Christophe MORANDEAU

RÉPARTITION JUGES ADULTES :

Juges aux arrivées	Ste Anne SABLÉ + 3 juges élèves St Benoît ANGERS JA MONTAIGU
Responsables Steeple et haies	DB MAYENNE SALS ST SYLVAIN D'ANJOU
Chrono électrique	Chrono du 49 : Amélie HARRAULT et Ludovic AUBRY
Chronos manuels	ND Roc LA ROCHE/YON + 2 juges élèves NDBN BEAUPREAU
Hauteur	ND Roc LA ROCHE/YON Jean XXIII LES HERBIERS
Longueur 1	St Gabriel / St Michel ST LAURENT/SEVRE Notre Dame CHALLANS
Longueur 2	ND St Paul LA FERTE BERNARD SC ANGERS
Triple Saut	SALS ST SYLVAIN D'ANJOU Immaculée LAVAL
Poids	St FA LA ROCHE/YON HF LAVAL
Disque	Sacré Cœur la Salle ANGERS Don Bosco MAYENNE
Javelot	Ste Ursule LUCON Avesnières LAVAL
Marteau / Perche	NDBN BEAUPREAU SMP LES SABLES D'OLONNE
Responsable Juges-élèves	Samuel AUNEAU (La Perverie NANTES)
Juges de Relais	1 ^{er} passage : jury Javelot 2 ^e passage : jury Disque 3 ^e passage : jury Triple Saut
Secrétariat	Cindy ROBERT – Isabelle POIRIER
Affichage et liaison terrain - secrétariat	3 juges élèves

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

Nous vous rappelons que vos élèves doivent être licenciés et assurés.

IMPORTANT :

Horaire 10 H 15 - dernier délai de modification de dernière minute des équipes
11 H 00 - Début **impératif** des épreuves

JURY

Réunion à 10 H 30 près du secrétariat – Les juges élèves seront répartis lors de cette réunion (Samuel AUNEAU).

Les feuilles d'engagement seront données quand les profs seront venus se faire pointer au jury.

JURY - En Individuel : quota de jury exigé = **1 juge adulte** pour 2 élèves minimum
Par Equipe : **1 jury adulte + 1 juge élève**
En Challenge : **1 jury adulte + 1 juge élève**
Si + de 3 challenges : **2 jurys adultes + 2 juges élèves**

Si les quotas de jury ne sont pas respectés, l'établissement sera pénalisé d'une amende 10 €.



Pour toute question, n'hésitez pas à appeler à l'UGSEL Territoriale au 02-41-68-26-28

↳ **Les Etablissements font leurs changements sur Usport pour le mardi 2 mai à 8h30 au plus tard** (après cette date, les éventuels changements sont à envoyer **par mail** dès que possible car ils ne seront pas pris en compte sur Usport) :

- Supprimer les absents sur Usport jusqu'au 02/05 à 8h30.
- Effectuer les changements dans les relais et les équipes sur Usport jusqu'au 02/05 à 8h30

Pour faire les changements sur Usport : un tuto est en ligne sur le site régional

Vous devez donner les dernières modifications impérativement 45' avant la compétition.

Pour les modifications de dernière minute (la veille ou le matin), merci de les signaler au :
06-62-45-89-60 (Cindy ROBERT) par SMS.

Aucun athlète non inscrit ne sera accepté à une épreuve sans l'attestation fournie par le secrétariat.